



**PÔLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT**  
Direction-adjointe du logement, de la politique de la ville et de l'habitat  
Service aménagement et urbanisme  
Affaire suivie par : Yves PAUL  
Mèl : yves.paul@cg60.fr  
Tél. : 03.44.10.72.35  
Fax : 03.44.06.60.02

Le Président du Conseil général

à

Monsieur le Directeur départemental  
des Territoires

Beauvais, le **30 AVR. 2012**

Objet : Collecte des informations nécessaires à l'élaboration du PLU  
Commune de SAINT LEGER EN BRAY

Suite à votre demande en date du 23 Août 2011, concernant la collecte des informations nécessaires à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de SAINT LEGER EN BRAY, prescrit par délibération du 31 mai 2011, j'ai l'honneur de vous adresser les informations suivantes :

### **1° Routes départementales**

La route départementale (RD) n° 503 traverse la commune. Elle est classée en 4<sup>ème</sup> catégorie.

La route départementale (RD) n° 981 traverse la commune. Elle est classée en 2<sup>nde</sup> catégorie ainsi que « route à grande circulation ». Les comptages de trafic effectués en 2009, relèvent une moyenne journalière de 8231 véhicules, dont 8 % de poids lourds.

### **2° Protection de l'environnement – Les Espaces Naturels Sensibles**

Le Conseil général a approuvé le 18 décembre 2008 un schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles. Ainsi, le territoire de la commune de SAINT LEGER EN BRAY est concerné par :

-le site d'intérêt départemental «Bois de Belloy » : ce site se singularise par l'importance des milieux acides et humides développés sur un relief tourmenté, « la Petite Suisse Beauvaisienne » ;

-le site d'intérêt départemental « Bocage brayon de Berneuil en Bray » : l'ensemble du site est organisé selon une structure bocagère humide et acide.

### **3° Circuit de randonnée inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)**

Le territoire communal de SAINT LEGER EN BRAY est concerné par le circuit de randonnée dénommé "De la Grande Prairie au Bois de la Grange" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente n° VI-14 du 19 mars 2007 du Conseil général, rendu exécutoire le 23 mars 2007 et à vocation pédestre / VTT. La commune a délibéré favorablement sur cette inscription par délibération du 16 septembre 2005.

Par ailleurs, je ne manquerai pas, en cours d'élaboration de ce document d'urbanisme, de vous faire parvenir tous les éléments nouveaux relevant de la compétence du département.

Pour le Président du Conseil général,  
et par délégation,  
le Directeur général adjoint  
du développement des territoires  
et de l'environnement

Olivier GROS

P.J :fiches des sites : BRA09, BRA11





BRA09

Bois de Belloy



ID

**Surface :** 390

**Altitude :**

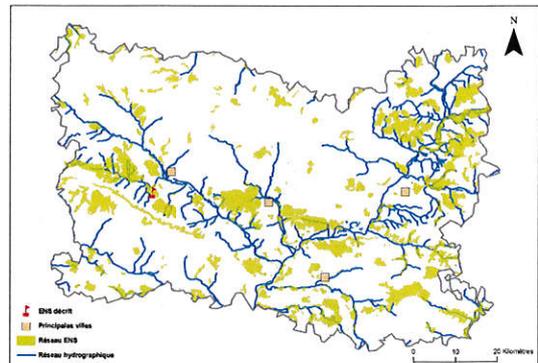
**Entité paysagère :**  
BOUTONNIERE DU BRAY.

**Canton(s) concerné(s):**

ALLONNE, AUNEUIL.

**Commune(s) concernée(s) :**

AUX MARAIS, RAINVILLERS, SAINT-LEGER-EN-BRAY, SAINT-MARTIN-LE-NOEUD.



### Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n°220013777, ZNIEFF II n°220013786.

### Valeur patrimoniale

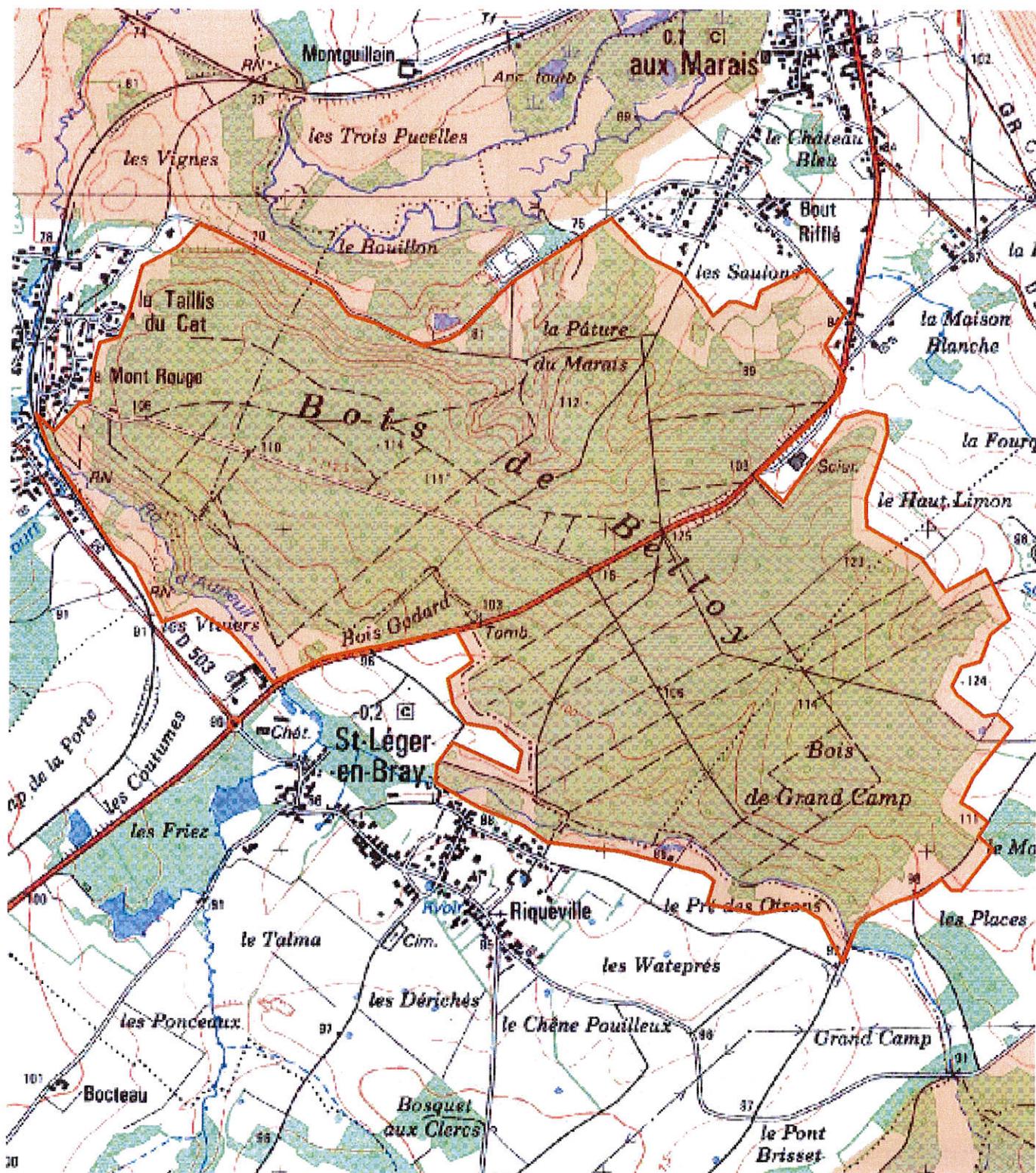
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

### Vocation proposée



### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le massif forestier du Bois de Belloy se singularise par l'importance des milieux acides et humides développés sur un relief tourmenté, la "Petite Suisse Beauvaisienne".



 Délimitation de l'ENS

0 200 400 m



## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieus naturels dominants

Les chênaies acides à Myrtilles (*Quercion robori-petraeae*, dont le *Quercio-Betuletum pubescentis molinietosum*) ; les chênaies-charmaies acidoclines (*Lonicero-Carpinenion*)

##### Espèces végétales remarquables

La Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) ; l'Aphane à petits fruits (*Aphanes inexpectata*) sur des milieux sableux ouverts ; la Laïche des lièvres (*Carex ovalis*) ; *Dicranum majus*, bryophyte oréo-atlantique, très rare

##### Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), populations importantes de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

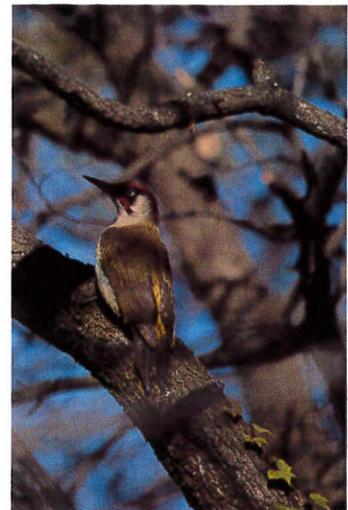
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

### DESCRIPTION PAYSAGERE

### DESCRIPTION SOCIALE



## Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

*Principaux usages et activités sur le site*

*Principales activités aux alentours*

*Fréquentation*

*Réglementations diverses*

*Foncier*

*Présence de bâtiments*

*Gestion et valorisation actuelles*

*Dégradation et menaces*

## Historique et piste d'actions

*Date d'intégration*

*Pistes d'actions*

*Etat d'avancement*

*Maitre d'ouvrage choisi*



BRA11

Bocage brayon de Berneuil en Bray



ID

**Surface :** 1522

**Altitude :** 89 - 148 m

**Entité paysagère :**

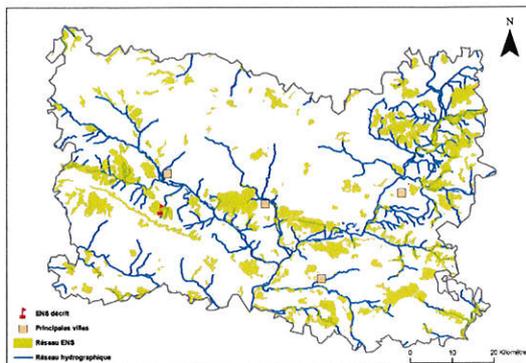
BOUTONNIERE DU BRAY, CLERMONTOIS.

**Canton(s) concerné(s) :**

ALLONNE, AUNEUIL.

**Commune(s) concernée(s) :**

AUNEUIL, AUTEUIL, BERNEUIL-EN-BRAY, FROCOURT, SAINT-LEGER-EN-BRAY, SAINT-MARTIN-LE-NOEUD.



### Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n°220014088, ZNIEFF II n°220013786.

### Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

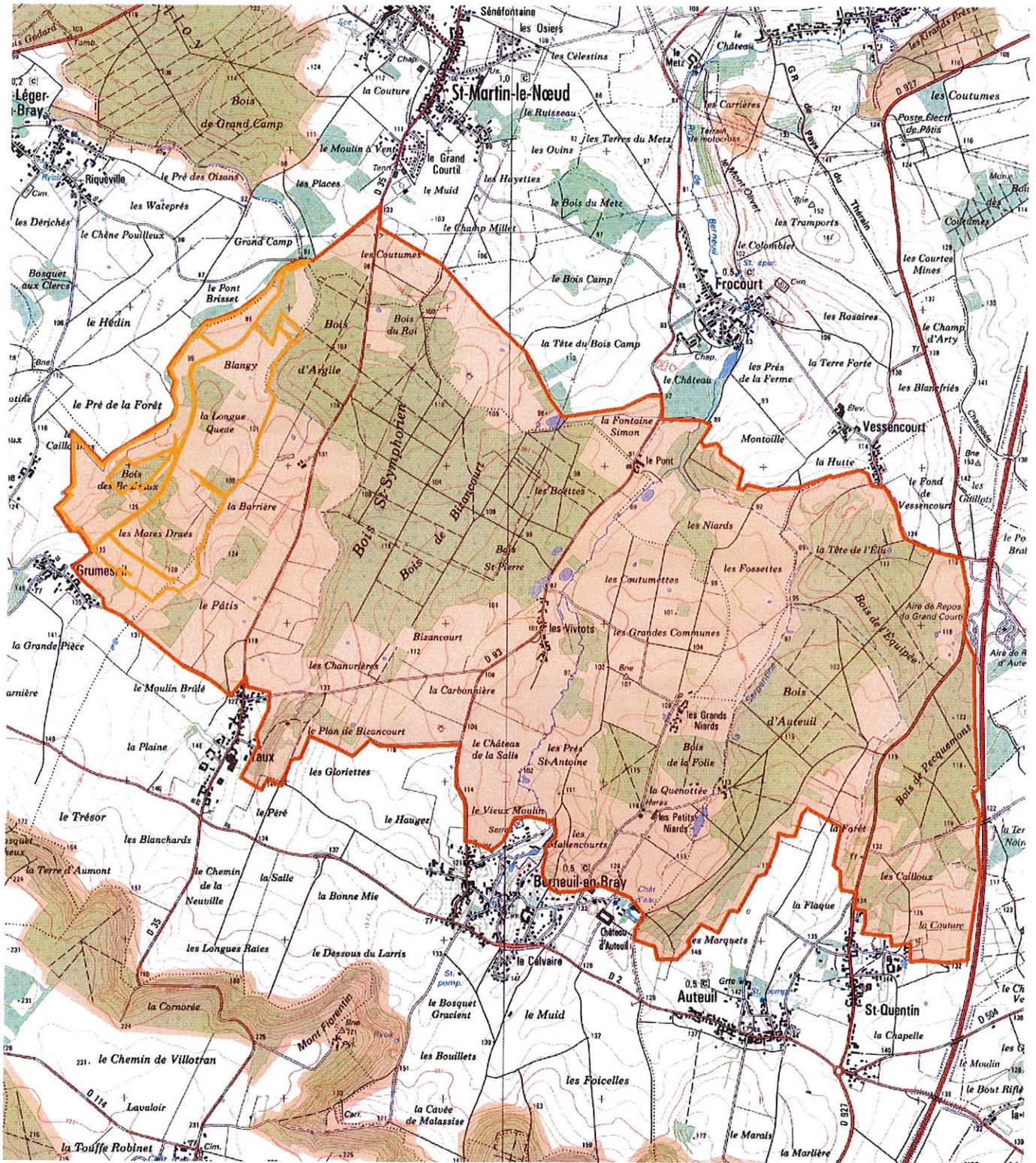
### Vocation proposée

- Préserver / Renforcer le maillage bocager.
- Valoriser le patrimoine naturel auprès du public.

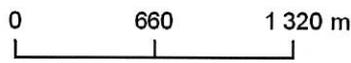


### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

L'ensemble du site est organisé selon une structure bocagère humide et acide.



- Délimitation de l'ENS
- Zone de préemption de l'ENS



## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieus naturels dominants

Les prairies oligotrophes humides (*Juncion squarrosi*), les boisements acides (*Quercion robori-petraeae*, dont le *Querco-Betuletum pubescentis molinietosum*), les fragments de landes à *Ericacées*, les aulnaies tourbeuses acides (*Alno-Ulmion*, dont le *Blechno-Alnetum*) et les prairies de fauche (*Arrhenaterion elatioris*)

##### Espèces végétales remarquables

L'Aigremoine rampante (*Agrimonia repens*) ; le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), au bord des mares ; l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) ; le Blechné en épis (*Blechnum spicant*) ; la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) ; le Silaüs des prés (*Silauum silaus*), dans les prairies de fauche ; le Lychnide fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) ; la présence de sphaignes

##### Espèces animales remarquables

Le Pic noir (*Dryocopus martius*) ; la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ; le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) ; le Triton crêté ; le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), vulnérable en France (livre rouge de la faune menacée en France) ; le Triton ponctué (*Triturus vulgaris*) ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

#### Agencement et connexion des milieux dans le site

La connectivité des milieux est assez bonne quoique inférieure aux autres ENS bocagers des alentours du fait du remembrement plus important. Les milieux humides sont tous bien connectés. Les quelques routes départementales traversant le site provoquent des coupures assez perméables.

#### Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Les connexions avec des milieux similaires sont assurées partout sauf à l'est où l'autoroute provoque une coupure franche.

#### Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. La perte de la structure bocagère à de nombreux endroits (plantations, agriculture intensive) fragilise le site. Le changement d'orientation des activités agricoles induit une perte de diversité. Les connexions importantes avec le paysage bocager environnant relativise toutefois ces menaces. Le gyrobroyage des haies contribue également à la dégradation du site.

### DESCRIPTION PAYSAGERE

La géomorphologie est globalement orientée NE/SO avec des ruisseaux issus de la cuesta s'échappant vers le Thérain. En fond de vallon, le bocage est en moyen état. Sur les hauteurs et à l'approche de la cuesta, l'agriculture est plus intensive avec davantage de champs cultivés que de pâturages. Les interconnexions sont parfaites avec :

- intra site vers l'extérieur : des vues sur la cuesta au sud et sur les coteaux du Thérain au nord
- intra site : alternance remarquable du degré d'ouverture du champ visuel avec comme éléments principaux de modulation : les massifs boisés et le maillage bocager.

Le paysage est bien conservé malgré une baisse sensible du réseau bocager. Il n'y a pas d'éléments symboliques mais pas de points noirs non plus.



### DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par routes et sentiers. Le site est ensuite facilement praticable au moyen des nombreux chemins ouverts à la circulation piétonne.

## Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

### *Principaux usages et activités sur le site*

Agriculture (pâturages, champs), foresterie (peupleraies) et loisirs (chasse)

### *Principales activités aux alentours*

Agriculture (pâturages, champs), foresterie (peupleraies) et loisirs (chasse)

### *Fréquentation*

Il existe des villages dans le périmètre ainsi que des exploitations agricoles. Tous les secteurs bocagers peuvent être facilement valorisés par le biais de sentiers de randonnée et de visites naturalistes encadrées tout au long de l'année. Des conventions de passage avec des agriculteurs peuvent être envisagées. Seule la période de reproduction des amphibiens "sensibles" est à éviter.

### *Réglementations diverses*

Quelques chemins privés et barrés

### *Foncier*

Une ZPENS de 122 ha a été définie sur la commune d'Auneuil, elle est à confirmer au vu des données cadastrales.

### *Présence de bâtiments*

### *Gestion et valorisation actuelles*

### *Dégradation et menaces*

Agriculture intensive, perte de la structure bocagère, gyrobroyage des haies

## Historique et piste d'actions

### *Date d'intégration*

### *Pistes d'actions*

- Plantation de haies
- Convention avec les éleveurs et agriculteurs
- Localisation des corridors et des habitats des amphibiens et des odonates.
- Panneaux pédagogiques mis en place le long de sentiers aménagés.

### *Etat d'avancement*

### *Maitre d'ouvrage choisi*